

Christ mort et ressuscité auprès de la famille.

NB. : L'éloignement des proches exige parfois une préparation à distance par téléphone ou mél.

- La première étape de la rencontre est l'accueil de la famille endeuillée. Nous sommes confrontés la plupart du temps à des personnes éloignées de l'Eglise et qui craignent d'être jugées. Aussi notre accueil s'exprimera d'abord par le temps que l'on prendra pour elles afin de les rejoindre dans leur souffrance, les écouter parlant de leur défunt ou exprimant leurs convictions, fussent-elles parfois éloignées de la foi. Mais il faut également être attentif aux souhaits exprimés par le défunt surtout dans le domaine de la foi et des rites. Lors de cette rencontre, il arrive que la question du sens de la vie affleure lors des échanges, il ne faut pas l'é luder mais répondre en vérité et sincérité.
- La seconde étape est l'élaboration de la célébration au cours de laquelle on veillera particulièrement :
 - > à éclairer sur «le sens de la célébration et des rites, des signes et des symboles qui y seront mis en œuvre. Cette dimension catéchétique nous rappelle la dimension fortement évangélistique de la célébration des funérailles.»
 - > à éclairer «le fait que la lecture de textes profanes, l'écoute de certaines musiques, l'usage de certains chants ne sont pas opportuns au cœur de la célébration mais peuvent trouver toute leur place à d'autres étapes de l'accompagnement» : lors d'une veillée de prière à la maison, à la fermeture du cercueil, au cimetière, ...
 - > à rappeler que l'évocation de la vie du défunt, avant de commencer la célébration, n'est pas une obligation et que les divers hommages doivent rester sobres.
 - > à relier la célébration des funérailles à la messe dominicale si l'eucharistie n'est pas célébrée. Ce dimanche-là la communauté priera particulièrement pour le défunt. On invitera alors les proches à se joindre à cette messe. «A cette occasion, on favorisera un accueil bienveillant, particulièrement à l'égard des familles peu habituées à la pratique eucharistique.»

C / La célébration

Quel que soit le lieu (église ou funérarium) les membres des équipes funérailles, comme les prêtres, sont invités à prier ensemble avant la célébration afin d'établir la communion entre eux et le Seigneur.

La présence des équipes funérailles, comme celle du prêtre, rappelle que c'est l'Eglise qui accueille et célèbre. La croix remise à chaque membre de l'équipe et qu'il porte lors des célébrations en est le signe. Par leurs paroles et leurs gestes, notamment liturgiques, les membres de l'équipe funérailles témoignent avant tout de la foi de l'Eglise en la mort et la résurrection du Seigneur Jésus-Christ et de l'amour inconditionnel de Dieu pour tous. Dans le contexte actuel de déchristianisation, le commentaire biblique est une occasion forte de faire résonner la Parole de Dieu dans le cœur de ceux qui sont présents. Aussi on veillera à faire du commentaire de l'Evangile un message clair du contenu de la foi, à savoir le salut et la vie éternelle. (Des formations au commentaire sont proposées par l'équipe diocésaine).

L'implication de la famille (lectures et geste de la lumière) est une nécessité pour qu'elle entre mieux dans le dynamisme de la célébration qui mène son défunt de sa vie terrestre à sa vie en Dieu. La célébration doit permettre à la famille de poursuivre son processus de deuil.

Le cas échéant, lorsqu'un prêtre préside une célébration en collaboration avec l'équipe funérailles, «il ouvre la célébration, dit les oraisons, proclame l'Evangile et assure l'homélie, introduit et conclut le rite pénitentiel et la prière universelle, assure la conduite des prières et des rites du dernier adieu.»

D / L'après célébration

Après la célébration, l'accompagnement de la famille pourra se prolonger d'abord en assurant un temps de prière au cimetière et ensuite en gardant un lien avec les proches dans les temps qui suivent la célébration. On pourra ainsi, dans la mesure du possible, mettre en lien la famille avec la fraternité paroissiale la plus proche. Celle-ci visitera la famille en deuil pour lui signifier la proximité de la communauté ecclésiale. «On sera particulièrement attentif à ce type de démarche en cas de funérailles douloureuses (décès d'enfants, de jeunes, de jeunes parents, suicides).» On pourra aussi inviter la famille à rejoindre la communauté lors d'une occasion importante et significative comme le 2 novembre, jour de la commémoration des fidèles défunts.

On pourra aussi suggérer à la famille de faire célébrer des messes pour son défunt, particulièrement aux dates importantes de sa vie ou de celle de sa famille. Par cette pratique et la prière communautaire de l'Eglise, elle continue de confier à Dieu celui qu'elle espère au ciel près de Lui.



4 - Quelques conseils

- Validation du jour et de l'heure de la célébration : Savoir prendre un délai de quelques heures pour consultation de l'équipe.
- Autant que possible, avant la rencontre avec la famille, lui envoyer par mél ou lui porter les documents (carnet de chants, la revue « Fêtes et Saisons », le lectionnaire, etc.). A noter que la famille peut choisir dans la Bible d'autres textes que ceux habituellement proposés.
- Lors du rendez-vous avec la famille :
 - > S'informer sur qui demande les obsèques religieuses ?
 - > Laisser parler la famille pour raconter tout ce qu'elle veut sur le défunt, sa souffrance, sa foi (ou sa non foi), etc.
 - > En vue du rite de la croix, demander si il y a une croix familiale ? (En effet, de plus de plus de cercueils arrivent sans croix à l'église. Or la croix est le signe de la mort et de la Résurrection du Christ. Il est donc nécessaire qu'elle soit présente.)
- Différents déroulements de célébrations seront élaborés par l'équipe diocésaine durant son mandat (célébration religieuse pour un non baptisé, célébration en présence d'une urne à l'église ou pour un dépôt au cimetière ; célébration de la remise des croix et lettre de mission aux nouvelles équipes).



Evêché de Saint-Claude
21 rue Saint-Roch
39800 Poligny
03 84 47 10 89
eveche@eglisejura.com
www.eglisejura.com



Célébrer les FUNÉRAILLES CHRÉTIENNES

Diocèse de Saint-Claude - Octobre 2023

> Orientations diocésaines et Guide pastoral
par Mgr Jean-Luc Garin

A l'usage des ministres ordonnés, prêtres et diacres, et des membres des équipes funérailles missionnés dans les paroisses pour accompagner les familles en deuil.



Chers amis,

Ces orientations s'appuient à la fois sur celles qui avaient été définies par mon prédécesseur, tout en incluant des questions nouvelles auxquelles vous êtes régulièrement confrontés.

Je voudrais remercier l'équipe diocésaine qui, en vous consultant largement et s'appuyant sur votre expérience, a contribué à la rédaction de ce guide pastoral.

NB : Les textes mis entre guillemets ont été repris in extenso dans les Orientations diocésaines sur les funérailles promulguées en septembre 2015 par Mgr Vincent Jordy.

Introduction

«Aujourd'hui, plus que jamais, la condition mortelle de l'homme interroge notre société. Alors que la science et la technique permettent des progrès étonnants, la mort, sa dimension incompréhensible et radicale, apparaît à bon nombre de nos contemporains comme un échec douloureux, voire insupportable.»

«Pour cette raison, face à la mort, notre société hésite entre le déni, le désir de cacher la mort, de la choisir en l'anticipant et une volonté de maîtriser la mort et de la dépasser pouvant aller jusqu'à l'illusion de « réparer indéfiniment le vivant ».»

«L'Eglise catholique, pour sa part, voit dans l'expérience de la mort un moment important pour accompagner ceux qui souffrent, pour annoncer la mort et la résurrection du Christ et pour témoigner de l'espérance chrétienne. Pour un chrétien, la mort n'est pas le dernier mot de la vie, mais le passage vers la vie plénière et la gloire de la vie éternelle. La célébration des funérailles dans l'Eglise catholique vise donc à associer les défunts à la Pâque du Christ Ressuscité.»

«C'est pourquoi l'Eglise a toujours eu le souci d'accompagner ses membres dans le dernier moment de leur vie terrestre.» C'est ainsi qu'elle fait œuvre de miséricorde en accompagnant les défunts et leur famille¹.

«Aujourd'hui, ces modalités de la vie chrétienne sont en pleine évolution. Comme on l'a souligné, le rapport à la mort a changé dans notre société. On meurt de moins en moins à la maison, mais de plus en plus dans des structures d'accueil de personnes en fin de vie ou à l'hôpital. Des conceptions nouvelles de la mort et de l'au-delà se sont répandues dans notre culture occidentale ; elles conduisent à un autre rapport à l'éternité et au corps et induisent parfois de nouvelles pratiques face à la mort comme la crémation» et la demande de célébration d'obsèques au funérarium. Face à ces changements, l'Eglise est appelée, d'une part à proclamer à temps et à contre-temps

la Bonne Nouvelle de la résurrection de la chair et de la vie éternelle, promesse qu'elle a reçue du Seigneur Jésus mort, ressuscité et exalté à la droite du Père ; d'autre part, elle doit aussi donner une réponse aux évolutions actuelles et accompagner les personnes qui font appel à Elle pour vivre sereinement ce passage et pour cela ne pas hésiter à les rejoindre aux périphéries de nos habitudes ecclésiales.

Avant d'entrer dans les différentes étapes de l'accompagnement des familles en deuil, il nous faut traiter de deux sujets : la crémation et la célébration des funérailles au funérarium.

1 - La question de la crémation

Cette pratique devient de plus en plus courante. Elle est souvent présentée comme une réponse au phénomène sociétal de la dispersion géographique des familles. On peut souligner plusieurs réflexions sur la crémation :

- Elle instaure comme une rupture, un malaise dans le déroulement des obsèques. En effet, si l'on fait l'option de la crémation, il faut, à l'issue de la célébration, retourner au crématorium pour aller chercher l'urne et la ramener au cimetière pour la déposer ou parfois disperser les cendres. Alors qu'après une célébration classique qui s'achève avec l'inhumation du corps, les personnes en deuil sortent sereines de la célébration avec le sentiment d'avoir accompagné leur défunt jusqu'au bout.

- Elle engendre également une autre demande à notre Eglise : celle de célébrer les obsèques en présence d'une urne contenant les cendres du défunt. Cette pratique s'est développée pour deux raisons. D'une part, depuis la crise sanitaire, les personnes mortes de la covid ont souvent été crématisées avant la célébration religieuse de leurs obsèques ; on constate d'autre part que de plus en plus de personnes décèdent loin du lieu où elles désirent être inhumées. Pour éviter le surcoût du rapatriement du corps,

leurs proches optent pour la crémation permettant de rapporter l'urne par leurs propres moyens jusqu'au lieu de l'inhumation.

- Une autre pratique se développe aussi : la demande d'un temps de prière à l'occasion du retour dans le cimetière de son choix des cendres d'un défunt dont la célébration des obsèques a eu lieu sur son dernier lieu de résidence.

Quelles que soient les raisons, célébrer les obsèques en présence de l'urne contenant les cendres du défunt interroge notre foi dans la résurrection des corps. Aussi, lors de la célébration, cette situation exigera une parole forte sur l'espérance de la résurrection des corps et le lien indéfectible entre le corps et l'âme proclamés par la foi chrétienne.

Si elle consent à la crémation, l'Eglise se doit d'insister sur le sens de l'inhumation qui «respecte mieux le lien avec la mort et la résurrection du Christ et le sens chrétien du corps. L'inhumation en effet est aussi un élément important pour intégrer la disparition de l'être cher et permettre de faire son deuil dans les meilleures dispositions².»

2 - Le funérarium comme lieu possible de célébration ?

La pratique devenue courante de la crémation ainsi qu'une perte du lien avec l'Eglise et du sens des funérailles à l'église d'une grande partie des baptisés a suscité une nouvelle demande de la part des familles endeuillées : pouvoir célébrer les obsèques, souvent religieuses, au funérarium.

Si l'église demeure le lieu privilégié et à privilégier du rassemblement de la communauté pour une célébration de funérailles, de plus en plus de familles demandent pour diverses raisons (dont certaines économiques), une célébration au funérarium. Des équipes funérailles ou des prêtres comme ceux du doyenné de Lons, en animent déjà en ces lieux.

Mais faut-il étendre cette possibilité à tout le dio-

cèse³ ? L'exigence pastorale d'évangélisation des périphéries impulsée par le Pape François nous y pousse. Aussi j'invite à aller dans ce sens, mais sans obliger quiconque à agir contre sa conscience.

J'appuie mon invitation sur plusieurs points qui seront peut-être éclairant pour vous qui lisez ces lignes :

- Consentir à célébrer les obsèques du défunt au funérarium c'est éviter une possible rupture du lien désormais tenu de sa famille avec l'Eglise. Nous voir à leurs côtés dans ces moments difficiles, les ayant rejoints dans leur demande, témoigne de l'Eglise à l'écoute et accueillante et qui se fait proche de tous, comme le Christ son Seigneur le lui a appris, lui qui rejoignait chacun dans ses lieux de vie.

- Autant qu'à l'église, les célébrations au funérarium sont des occasions de rejoindre les membres de la famille du défunt et ses amis pour leur porter une parole d'espérance qui est souvent une première annonce !

- Une célébration au funérarium n'est pas une célébration « au rabais », c'est le même rituel qu'à l'église qui s'y déploie (hormis la procession d'entrée du corps et son encensement rendu impossible à cause des détecteurs de fumée).

- Les avantages du funérarium sont nombreux (et cela devrait l'être aussi de nos églises, mais ce n'est pas toujours le cas) : c'est un lieu accessible (parking), accueillant, lumineux, propre, bien chauffé en hiver, avec une sonorisation efficace. Ce lieu plus neutre permet aussi de mettre d'accord les membres des familles qui sont divisés sur les questions de foi. Enfin, sa taille plus réduite qu'une église, favorise davantage la proximité et la convivialité lors d'obsèques plus intimes ou avec un petit nombre de participants.

Ce déplacement que je vous invite à opérer, c'est-à-dire de consentir à aller également célébrer les obsèques religieuses au funérarium, peut être pour vous

une occasion d'ouvrir votre foi et votre cœur à ceux qui sont loin de l'Eglise. Ce peut être aussi la possibilité d'une conversion pastorale. En effet, il s'agit de sortir concrètement pour rejoindre les périphéries.

Un problème est soulevé, celui de la distance à parcourir pour se rendre au funérarium quand il n'y en a pas dans la paroisse (ou le doyenné). Dans ce cas, un accord est à trouver avec les paroisses ou doyennés qui pourraient prendre en charge les frais occasionnés.

3 - L'accompagnement des familles en deuil

Je rappelle que c'est la mission de tous les baptisés d'assurer et de porter ensemble l'accompagnement des familles en deuil. Parmi eux, certains sont appelés plus spécifiquement par leur curé et missionnés par l'évêque pour intégrer une équipe funérailles. En s'appuyant sur la Parole de Dieu comme proclamation de l'espérance chrétienne, celle-ci aura souci, à toutes les étapes de cet accompagnement des familles de les accueillir, de les écouter, de témoigner auprès d'elles, de discerner et choisir avec elles les modalités de la célébration.

Ces différentes étapes sont : le premier contact, la rencontre avec la famille, la célébration et l'après-célébration.

A / Le premier contact

Le plus souvent, ce sont les pompes funèbres qui, en présence de la famille, contactent la paroisse. Il est fortement conseillé de centraliser les demandes auprès d'une seule personne (selon les doyennés : la secrétaire, le référent obsèques ou un membre d'équipe funérailles).

Ce premier contact est d'abord organisationnel, il s'agit :

- de recueillir toutes les informations nécessaires sur le défunt (son état civil, est-il baptisé ou non, ainsi que les coordonnées de la personne contact de la famille).
- de fixer le jour, la date, l'heure et le lieu qui doivent être validés avec la famille, les pompes funèbres, le prêtre et/ou l'équipe funérailles.
- de discerner le type de célébration et ses modalités. Il me faut insister sur l'importance du discernement pastoral qui se fera toujours en lien avec le curé, sinon par au moins deux personnes de l'équipe funérailles. Ce discernement concerne :
 - > le type de célébration à privilégier : liturgie de

la Parole, célébration Eucharistique (dans ce cas on se renseignera sur le sens de l'eucharistie pour les proches et le défunt) ou temps de prière (pour des non-baptisés)

- > la prise en compte des autres demandes des familles (veillée de prière, temps de prière au funérarium ou au cimetière).
- > la présidence ou la conduite de la prière : présidence ou présence du curé, d'un prêtre ou d'un diacre ; conduite par un ou des laïcs (il est souhaitable d'être au moins deux).

Il me semble important que les prêtres et les diacres ne désertent pas ce ministère de proximité, de compassion et d'évangélisation des familles en deuil. Par ailleurs, «il ne serait pas cohérent que les curés ne célèbrent plus du tout de funérailles car ils affaibliraient ainsi le lien qui existe entre le ministère presbytéral, la célébration du mystère pascal qui culmine dans l'Eucharistie et le sens de la présidence de la communauté. Comme le souligne la Conférence des évêques de France, « des orientations qui rendraient impossible la présidence des funérailles par un ministre ordonné seraient contraires à l'esprit de la liturgie de l'Eglise et à la foi qu'elle exprime » (Assemblée plénière - avril 2009). Les curés auront donc à apprécier dans le cadre d'un discernement pastoral pour le bien des fidèles, les situations où ils privilégieront le fait de présider (décès d'enfant, de jeune, de jeunes parents, suicide, situation particulièrement douloureuse, impact pastoral particulier, etc.). De même, lors de funérailles, à l'occasion d'un décès, une famille peut avoir en son sein ou dans ses proches un prêtre ou un diacre disponible pour célébrer. On veillera, après une appréciation du lien entre ce prêtre et la famille, à le laisser présider en prenant soin de lui réserver un accueil bienveillant. Pour cela, ce prêtre devra s'annoncer avant la célébration et se mettre en lien avec la paroisse (curé ou équipe funérailles) ; il veillera, si possible, à préparer la célébration avec l'équipe de la paroisse et la famille. S'il ne le peut pas, il aura soin d'entrer dans la célébration telle qu'elle aura été préparée par l'équipe funérailles de la paroisse.»

B / La rencontre avec la famille.

La rencontre avec la famille se déroule soit dans une salle paroissiale (on veillera à ce qu'elle soit accueillante), soit chez le défunt ou un membre de sa famille. Quel que soit le lieu, les équipes funérailles comme les prêtres, sont invités à prier en amont de la rencontre pour se mettre en condition, pour « s'habiller le cœur » en vue d'être les témoins fidèles du

¹ cf. l'Audience générale du pape François du 30 novembre 2016 sur la dernière œuvre de miséricorde spirituelle et la dernière œuvre de miséricorde corporelle.

² (cf. Documents Episcopat n° 6 / 2014 - Accueillir et accompagner la pratique de la crémation)

³ Pour y voir plus clair, nous avons lancé auprès de vous, membres des équipes funérailles, une enquête aux réponses assez contrastées (2/3 plutôt favorables et 1/3 plutôt opposées). Comme le résume assez bien un commentaire reçu : « Il me semble important pour la vie des paroisses de maintenir les célébrations d'obsèques dans l'église du village et regrouper ainsi la communauté villageoise pour une célébration qui dit l'espérance chrétienne et qui est pour moi moyen d'évangélisation (célébration et rencontre avec familles). Cependant, il nous apparaît qu'aujourd'hui, devant la moindre demande d'obsèques religieuses, nous devons nous interroger : est-ce vraiment le refus d'obsèques religieuses ou parfois la solution de facilité qui motive le choix des familles ? Cela dit, je pense qu'il nous faudra accueillir ce type de demande à l'avenir, répondant ainsi à la demande du pape François « d'aller aux périphéries et de sortir de nos chapelles. ». Rejoindre les personnes là où elles sont sera de plus en plus vital pour l'Eglise. Je suis donc ouverte à la demande d'obsèques religieuses au funérarium »